

Tarifs 2026

Brevets | Designs | Marques

Brevet suisse

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

Les demandes de brevet suisse peuvent être déposées en français, allemand ou italien. Un dépôt en anglais est également possible, mais une traduction doit ensuite être déposée. Les frais de recherche, d'entretien, de rédaction et de préparation des dessins sont facturés en régie. Un dépôt de l'ensemble des documents, y compris les pouvoirs, désignation d'inventeurs, en même temps que la demande permet de réduire les frais.

CH001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 220.00	
CH001-4	Frais de chancellerie pour dépôt provisoire sans taxes (forfait)		CHF 100.00	
CH060-2	Dépôt d'une demande de brevet pour la Suisse	CHF 200.00	CHF 1200.00	
CH060-4	Dépôt d'une demande de brevet provisoire sans taxe		CHF 700.00	
CH060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
CH060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité	CHF 0.00	CHF 250.00	
CH070-1	Dépôt de pièces ultérieures au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	
CH183-1	Retrait d'une demande de brevet <u>avant</u> publication		CHF 250.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

60 Rapport de recherche

Aucune recherche n'est requise pour l'obtention d'un brevet suisse. Toutefois, une recherche de type international effectuée par l'Office Européen des Brevets est souvent recommandée si une extension de la protection hors de la Suisse est souhaitée.

CH080-2	Taxe de recherche de type international - 1er dépôt	CHF 1'363.00	CHF 320.00	
CH080-6	Taxe de recherche suisse	CHF 500.00	CHF 320.00	
CH080-8	Etude et transmission du rapport de recherche			☒

100 Publication

Les demandes de brevet suisse sont publiées dès que possible après l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de la date de dépôt ou de priorité.

CH080-2	Transmission d'une copie de la demande publiée		CHF 0.00	
---------	--	--	----------	--

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

120

Examen

Les demandes de brevet suisse subissent uniquement un examen quant à la forme; la nouveauté et l'activité inventive ne sont pas examinées. L'examen fait l'objet d'une taxe qui doit être payée dans un délai imparti par l'Institut, habituellement plusieurs années après le dépôt.

CH120-4	Taxe d'examen	CHF 500.00	CHF 850.00
CH120-6	Taxes de revendication, pour la 11ème revendication	CHF 50.00	CHF 60.00
CH120-7	Taxes de revendication, pour chaque revendication suivante	CHF 50.00	CHF 60.00
CH120-8	Demande d'examen accéléré	CHF 200.00	CHF 250.00
CH120-12	Suspension de l'examen		CHF 250.00
CH120-14	Reprise de l'examen		CHF 250.00
CH120-16	Renonciation partielle	CHF 500.00	CHF 500.00

140

Notification

Une ou plusieurs notifications écrites peuvent être envoyées par l'Institut au cours de l'Examen. Il est nécessaire de répondre aux objections qui y sont formulées dans un délai imparti.

CH140-2	Traitement administratif d'une notification	CHF 250.00	
CH140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification		☒

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

170

Délivrance

Lorsque toutes les objections ont été surmontées, le brevet suisse est délivré et publié.

CH170-20

Transmission du certificat de brevet

CHF 0.00

CHF 0.00

180

Validation brevet EP

CH180-2

Inscription d'un mandataire au registre

CHF 350.00

300

Transfert

CH300-2

Enregistrer une cession, etc: demandes/premier brevet

CHF 400.00

CH300-4

Enregistrer une cession, etc: demandes/brevets 2-5, chacun

CHF 220.00

CH300-6

Enregistrer une cession, etc: demandes/brevets suivants, chacun

CHF 50.00

CH300-8

Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet

CHF 250.00

CH300-10

Inscription d'un changement d'adresse: demandes/brevets suivants

CHF 50.00

CH300-12

Inscription d'un nouveau mandataire

CHF 0.00

CH300-14

Légalisation de document

CHF 250.00

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

310 Prolongation de délai

Les délais impartis par l'Institut peuvent habituellement être prolongés sur simple requête motivée

CH310-2	Demande de prolongation de délai		CHF 250.00	
CH310-4	Poursuite de la procédure	CHF 100.00	CHF 400.00	
CH310-6	Dépôt d'une requête de restitution	CHF 500.00	CHF 800.00	
CH310-8	Préparation d'un mémoire pour restitution			☒

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

320 Taxes annuelles

CH320-4	Taxes annuelles 4ème année	CHF 100.00	
CH320-5	Taxes annuelles 5ème année	CHF 120.00	
CH320-6	Taxes annuelles 6ème année	CHF 140.00	
CH320-7	Taxes annuelles 7ème année	CHF 160.00	
CH320-8	Taxes annuelles 8ème année	CHF 180.00	
CH320-9	Taxes annuelles 9ème année	CHF 220.00	
CH320-10	Taxes annuelles 10ème année	CHF 260.00	
CH320-11	Taxes annuelles 11ème année	CHF 300.00	
CH320-12	Taxes annuelles 12ème année	CHF 340.00	
CH320-13	Taxes annuelles 13ème année	CHF 400.00	
CH320-14	Taxes annuelles 14ème année	CHF 460.00	
CH320-15	Taxes annuelles 15ème année	CHF 520.00	
CH320-16	Taxes annuelles 16ème année	CHF 600.00	
CH320-17	Taxes annuelles 17ème année	CHF 680.00	
CH320-18	Taxes annuelles 18ème année	CHF 760.00	
CH320-19	Taxes annuelles 19ème année	CHF 860.00	
CH320-20	Taxes annuelles 20ème année	CHF 960.00	
CH320-21	Paiement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé		CHF 140.00
CH320-22	Paiement d'une taxe annuelle: rappel individuel		CHF 280.00
CH320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives	CHF 50.00	CHF 280.00

Brevet européen

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

Les demandes de brevet européen peuvent être déposées en français, allemand ou anglais. Les frais de recherche, d'entretien, de rédaction et de préparation des dessins sont facturés en régie. Un dépôt de l'ensemble des documents, y compris les pouvoirs, désignation d'inventeurs, en même temps que la demande permet de réduire les frais.

EP001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 300.00	
EP001-4	Frais de chancellerie pour dépôt provisoire sans taxes (forfait)		CHF 150.00	
EP060-2	Dépôt d'une demande de brevet ou d'une divisionnaire de 1ère génération	€ 135.00	CHF 1360.00	
EP060-4	Dépôt d'une demande de brevet provisoire sans taxe		CHF 700.00	
EP060-5	Taxes de dépôt (dépôt non électronique)	€ 285.00	CHF 1360.00	
EP060-7	Taxes additionnelle (demande divisionnaire de 2ème génération)	€ 235.00	CHF 1360.00	
EP060-3	Taxe additionnelle dès la 35ème page (par page)	€ 19.00		
EP060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
EP060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité		CHF 250.00	
EP060-10	Taxe de recherche	€ 1'595.00	CHF 320.00	
EP060-11	Taxe de recherche additionnelle en cas de non unité (chacune)	€ 1'595.00	CHF 320.00	

Tarpat		Taxes	Honoraires	En régie
EP060-14	Taxes de revendication, par revendication depuis la 16ème	€ 290.00	CHF 60.00	
EP060-16	Taxes de revendication, par revendication depuis la 50ème	€ 720.00	CHF 250.00	
EP060-17	Remboursement de la taxe de recherche pour Euro-PCT lorsque recherche antérieure par USP-TO,JP,CN,KR, etc	€ -190.00		
EP070-1	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	
EP183-1	Retrait d'une demande de brevet <u>avant</u> publication		CHF 250.00	

80 Rapport de recherche

EP080-8	Etude et transmission du rapport de recherche élargi avec nos commentaires			☒
EP080-10	Préparation d'un projet de réponse à l'avis			☒

100 Publication

EP100-1	Transmission d'une copie de la demande publiée		CHF 0.00	
EP100-2	Transmission d'une copie du rapport de recherche		CHF 0.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

120

Examen

EP120-2	Taxe d'examen	€ 1'915.00	CHF 600.00
EP120-3	Taxe d'examen pour demande Euro-PCT sans rapport de recherche complémentaire	€ 2'135.00	CHF 600.00
EP120-8	Requête en traitement accéléré (PACE)		CHF 250.00

130

Désignation

EP130-4	Taxe de désignation pour un ou plusieurs États à payer dans les 6 mois suivant la date de publication	€ 720.00	CHF 600.00
EP130-6	Taxes d'extension, par Etat (BA)	€ 102.00	CHF 120.00
EP130-8	Taxe de validation pour le Maroc	€ 240.00	CHF 400.00
EP130-9	Taxe de validation pour la République de Moldavie	€ 200.00	CHF 400.00
EP130-10	Taxe de validation pour la Tunisie	€ 180.00	CHF 400.00
EP130-11	Taxe de validation pour le Cambodge	€ 180.00	CHF 400.00
EP130-12	Taxe de validation pour la Géorgie	€ 200.00	CHF 400.00
EP130-14	Taxe de validation pour Laos	€180.00	CHF 400.00

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

140 Notification

EP140-2	Traitement administratif d'une notification		CHF 250.00
---------	---	--	------------

EP140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification		☒
---------	---	--	-------------------------------------

170 Délivrance

EP170-2	Taxes de délivrance et d'impression	€ 1'135.00	CHF 800.00
---------	-------------------------------------	------------	------------

EP170-4	Taxe d'impression pour chaque page dès la 36ème	€ 19,00 par page	
---------	---	------------------	--

EP170-6	Vérification du texte pour délivrance		☒
---------	---------------------------------------	--	-------------------------------------

EP170-8	Traduction des revendications et du fascicule de brevet (par 1000 mots)		CHF 440.00
---------	---	--	------------

EP170-20	Transmission du certificat de brevet		CHF 0.00
----------	--------------------------------------	--	----------

EP170-30	Taxe de limitation	€ 1'425.00	CHF 1'200.00
----------	--------------------	------------	--------------

EP170-40	Taxe de révocation	€ 645.00	CHF 400.00
----------	--------------------	----------	------------

175 UPC Opti-in/Opt-out

EP175-1	Opt-in ou opt-out premier brevet		CHF 500.00
---------	----------------------------------	--	------------

EP175-2	Opt-in ou opt-out brevets 2-9 (chacun)		CHF 220.00
---------	--	--	------------

EP175-3	Opt-in ou opt-out brevets 10 et suivants (chacun)		CHF 110.00
---------	---	--	------------

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

180 Validation

EP180-2	Validation dans chaque Etat désigné, y compris inscription du mandataire	CHF 350.00
EP180-3	Inscription d'un brevet unitaire	CHF 1'200.00
EP180-4	Dépôt d'une traduction dans chaque Etat désigné	CHF 300.00

190 Opposition

EP190-2	Frais de chancellerie pour la représentation du titulaire ou de l'opposant (forfait)	CHF 400.00	
EP190-4	Taxe d'opposition	€ 880.00	CHF 1'500.00
EP190-6	Préparation d'un mémoire d'opposition		☒
EP190-8	Représentation du titulaire lors d'une opposition	CHF 800.00	
EP190-10	Traitement administratif pour réponse à des invitations de l'OEB au cours d'une opposition ou du recours	CHF 250.00	
EP190-20	Impression d'un nouveau fascicule de brevet modifié au terme de l'opposition	CHF 250.00	

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

200 Recours

EP200-2	Frais de chancellerie pour la représentation du demandeur ou du titulaire en recours (procédure ex-parte)	CHF 200.00
---------	---	------------

EP200-4	Frais de chancellerie pour la représentation du titulaire ou de l'opposant (procédure inter-parte)	CHF 400.00
---------	--	------------

EP200-6	Taxe de recours	€ 2'925.00	CHF 1'800.00
---------	-----------------	------------	--------------

EP200-8	Préparation du mémoire de recours	☒
---------	-----------------------------------	-------------------------------------

EP200-10	Représentation du requérant ou de la partie affectée par le recours	CHF 800.00
----------	---	------------

300 Transfert

EP300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet	CHF 400.00
---------	---	------------

EP300-4	Enregistrer une cession, etc: demandes/brevets 2-5, chacun	CHF 220.00
---------	--	------------

EP300-6	Enregistrer une cession, etc: demandes/brevets suivant, chacun	CHF 50.00
---------	--	-----------

EP300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet	CHF 250.00
---------	--	------------

EP300-10	Inscription d'un changement d'adresse: pour chaque demande/brevet supplémentaire	CHF 50.00
----------	--	-----------

EP300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	CHF 0.00
----------	-------------------------------------	----------

EP300-14	Légalisation de document	CHF 250.00
----------	--------------------------	------------

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

310 Prolongation de délai

EP310-2	Demande de prolongation de délai		CHF 250.00	
EP310-4	Poursuite de la procédure (cas qui ne concerne pas le paiement des taxes)	€ 315.00	CHF 400.00	
EP310-6	Dépôt d'une requête de restitution	€ 790.00	CHF 800.00	
EP310-8	Préparation d'un mémoire pour restitution			☒
EP310-10	Taxes de transformation		CHF 300.00	

320 Taxes annuelles

EP320-3	Taxes annuelles pour la 3ème année	€ 725.00		
EP320-4	Taxes annuelles pour la 4ème année	€ 885.00		
EP320-5	Taxes annuelles pour la 5ème année	€ 1'050.00		
EP320-6	Taxes annuelles pour la 6ème année	€ 1'215.00		
EP320-7	Taxes annuelles pour la 7ème année	€ 1'375.00		
EP320-8	Taxes annuelles pour la 8ème année	€ 1'540.00		
EP320-9	Taxes annuelles pour la 9ème année	€ 1'700.00		
EP320-10	Taxes annuelles pour la 10ème année et chacune des années suivantes	€ 1'865.00		
EP320-21	Paiement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé		CHF 140.00	

Tarpat		Taxes	Honoraires	En régie
EP320-22	Païement d'une taxe annuelle: rappel individuel		CHF 280.00	
EP320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives		CHF 280.00	
UP320-2	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 2ème année	€ 35.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-3	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 3ème année	€ 105.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-4	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 4ème année	€ 145.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-5	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 5ème année	€ 315.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-6	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 6ème année	€ 475.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-7	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 7ème année	€ 630.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-8	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 8ème année	€ 815.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-9	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 9ème année	€ 990.00	CHF 250.00 (CHF 140.00)	
UP320-10	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 10ème année	€ 1'175.00	CHF 400.00 (CHF 250.00)	
UP320-11	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 11ème année	€ 1'460.00	CHF 400.00 (CHF 250.00)	
UP320-12	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 12ème année	€ 1'775.00	CHF 400.00 (CHF 250.00)	
UP320-13	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 13ème année	€ 2'105.00	CHF 400.00 (CHF 250.00)	
UP320-14	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 14ème année	€ 2'455.00	CHF 400.00 (CHF 250.00)	
UP320-15	Renewal fees for a unitary patent for the 15th year	€ 2'830.00	CHF 800.00 (CHF 500.00)	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

320

Taxes annuelles

UP320-16	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 16ème année	€ 3'240.00	CHF 800.00 (CHF 500.00)
UP320-17	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 17ème année	€ 3'640.00	CHF 800.- 00 (CHF 500.00)
UP320-18	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 18ème année	€ 4'055.00	CHF 800.00 (CHF 500.00)
UP320-19	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 19ème année	€ 4'455.00	CHF 800.00 (CHF 500.00)
UP320-20	Taxes annuelles pour un brevet unitaire pour la 20ème année	€ 4'855.00	CHF 800.000 (CHF 500.00)

390

Divers

EP390-2	Inspection du dossier (sans les copies)	€ 0.00	CHF 250.00
---------	--	--------	------------

Demande internationale (PCT)

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

PCT001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 220.00	
PCT060-2	Dépôt international (avec BI comme office récepteur)	CHF 1'330.00	CHF 1'600.00	
PCT060-3	Supplément par page supplémentaire, dès la 31ème page (avec BI comme office récepteur)	CHF 15.00		
PCT060-18	Taxe de transmission (avec BI comme office récepteur)	CHF 100.00		
PCT060-5	Réduction pour dépôt électronique (avec BI comme office récepteur)	CHF -200.00		
PCT060-2b	Taxes de dépôt international (avec CH comme office récepteur)	CHF 1'330.00	CHF 1'600.00	
PCT060-3b	Supplément par page supplémentaire, dès la 31ème page (avec CH comme office récepteur)	CHF 15.00		
PCT060-18b	Taxes de transmission (avec CH comme office récepteur)	CHF 100.00		
PCT060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
PCT060-8	Revendication de priorité		CHF 250.00	
PCT060-10	Taxe de recherche internationale	CHF 1'719.00	CHF 320.00	
PCT060-11	Taxe de recherche additionnelle en cas de non unité, chacune	CHF 1'719.00	CHF 320.00	
PCT060-12	Taxe de recherche supplémentaire	CHF 1'719.00	CHF 320.00	

Tarpat	Taxes	Honoraires	En régie
--------	-------	------------	----------

PCT070-1	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées	CHF 250.00	
----------	---	------------	--

PCT183-1	Retrait d'une demande de brevet avant publication	CHF 250.00	
----------	---	------------	--

80 Rapport de recherche

PCT080-8	Etude et transmission du rapport de recherche avec nos commentaires		☒
----------	---	--	-------------------------------------

PCT080-10	Préparation d'un projet de réponse à l'opinion écrite de l'ISA		☒
-----------	--	--	-------------------------------------

PCT080-12	Taxe de réserve en cas de non unité	€ 1020.00	CHF 500.00
-----------	-------------------------------------	-----------	------------

PCT080-14	Préparation d'une réserve		☒
-----------	---------------------------	--	-------------------------------------

PCT080-16	Dépôt de modification des revendications (article 19PCT)		CHF 400.00
-----------	--	--	------------

100 Publication

PCT100-1	Transmission d'une copie de la demande publiée		CHF 0.00
----------	--	--	----------

PCT100-2	Transmission d'une copie du rapport de recherche publié		CHF 0.00
----------	---	--	----------

120 Examen

PCT120-2	Taxe d'examen préliminaire international	€ 1'915.00	CHF 600.00
----------	--	------------	------------

PCT120-10	Taxe de traitement	€ 215.00	
-----------	--------------------	----------	--

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

140 Notification

PCT140-2	Traitement administratif d'une opinion écrite de l'IPEA	CHF 250.00
----------	---	------------

PCT140-4	Préparation d'un projet de réponse à une opinion écrite de l'IPEA	☒
----------	---	-------------------------------------

300 Transfert

PCT300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ère demande	CHF 400.00
----------	--	------------

PCT300-4	Enregistrer une cession, etc: demandes 2-5, chacune	CHF 220.00
----------	---	------------

PCT300-6	Enregistrer une cession, etc: demandes suivantes, chacune	CHF 50.00
----------	---	-----------

PCT300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande	CHF 250.00
----------	---	------------

PCT300-10	Inscription d'un changement d'adresse: demandes suivantes	CHF 50.00
-----------	---	-----------

PCT300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	CHF 0.00
-----------	-------------------------------------	----------

PCT300-14	Légalisation de document	CHF 250.00
-----------	--------------------------	------------

310 Prolongation de délai

PCT310-2	Demande de prolongation de délai	CHF 250.00
----------	----------------------------------	------------

PCT310-20	Surtaxe pour paiement tardif de la taxe de dépôt, de recherche ou de désignation: 50% des montants impayés, sans que la taxe puisse dépasser 665 Euros	CHF 300.00
-----------	--	------------

Brevets nationaux hors Suisse

Tarpat		Taxes CHF	Honoraire CHF	En régie	Selon Pays
60	Dépôt				
NAT001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 400.00		
NAT001-4	Frais de chancellerie pour dépôt provisoire (forfait)		CHF 200.00		
NAT001-5	Frais de chancellerie pour dépôt de modèle d'utilité, Gebrauchsmuster, petty patent, HK, etc		CHF 200.00		
NAT060-2	Dépôt d'une demande nationale		CHF 1'650.00		☒
NAT060-3	Dépôt d'une demande divisionnaire, d'une continuation-in-part etc		CHF 1'650.00		☒
NAT060-4	Dépôt d'une demande provisoire		CHF 800.00		☒
NAT060-5	Dépôt d'un modèle d'utilité ou d'un Gebrauchsmuster		CHF 1'100.00		☒
NAT060-20	Paiement des taxes pour enregistrer un brevet dans un autre pays (Ex: Hong Kong)		CHF 1'450.00		☒
NAT060-6	Préparation de la demande et des figures			☒	
NAT060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité		CHF 250.00		☒
NAT060-22	Conversion d'un brevet en modèle d'utilité ou vice-versa		CHF 600.00		☒
NAT070-1	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00		☒
NAT070-2	Dépôt d'un "Information Disclosure Statement" ou analogue		CHF 350.00		☒

Tarpat	Taxes	Honoraires	En régie	Selon Pays
--------	-------	------------	----------	------------

80 Rapport de recherche

NAT080-2	Requête de recherche lors du dépôt	CHF 320.00	☒	
NAT080-3	Requête de recherche après le dépôt	CHF 400.00	☒	
NAT080-8	Etude et transmission du rapport de recherche		☒	☒

120 Examen

NAT120-2	Requête en examen, lors du dépôt	CHF 320.00	☒	
NAT120-2A	Requête en examen, après le dépôt	CHF 700.00	☒	
NAT120-8	Demande de recherche ou d'examen accéléré, lorsque disponible	CHF 250.00	☒	
NAT120-10	Requête Patent Prosecution Highway (PPH)	CHF 450.00	☒	

140 Notification

NAT140-2	Traitement administratif d'une notification	CHF 250.00		
NAT140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification		☒	☒
NAT140-6	Dépôt de modifications volontaires ou de modifications préliminaires	CHF 250.00		
NAT140-20	Demande de Continued Examination (RCE), etc	CHF 420.00		☒

Tarpat	Taxes	Honoraires	En régie	Selon Pays
--------	-------	------------	----------	------------

170 Délivrance

NAT170-2	Païement des taxes de délivrance, de publication, de laying out, de sealing, etc	CHF 850.00	☒
NAT170-20	Transmission du certificat de brevet	CHF 0.00	☒

200 Recours

NAT200-6	Taxe de recours	CHF 1'000.00	☒
----------	-----------------	--------------	-------------------------------------

300 Transfert

NAT300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet	CHF 400.00	☒
NAT300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets 2-5, chacun	CHF 220.00	☒
NAT300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets suivant, chacun	CHF 50.00	☒
NAT300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet	CHF 250.00	☒
NAT300-10	Inscription d'un changement d'adresse: demandes/brevets suivants	CHF 50.00	☒
NAT300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	CHF 0.00	
NAT300-14	Légalisation de document	CHF 250.00	☒

310 Prolongation de délai

NAT310-2	Demande de prolongation de délai	CHF 250.00	☒
----------	----------------------------------	------------	-------------------------------------

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

**Selon
Pays**

320 Taxes annuelles

NAT320-21	Païement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé	CHF 140.00	☒
NAT320-22	Païement d'une taxe annuelle: rappel individuel	CHF 280.00	☒
NAT320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives	CHF 280.00	☒
NAT320-26	Païement d'une taxe annuelle pour les USA: 7ème annuité	CHF 400.00 (CHF 250.00)	☒
NAT320-28	Païement d'une taxe annuelle pour les USA: 11ème annuité	CHF 500.00 (CHF 800.00)	☒

390 Divers

NAT390-2	Inspection du dossier	CHF 250.00	☒
NAT390-4	Revendication de statut de micro-entity aux USA (1ère revendication)	CHF 250.00	☒
NAT390-26	Preuve d'utilisation de l'invention	CHF 400.00	

Brevet allemand

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

P&TS est qualifiée pour représenter les déposants directement devant l'Office des Brevets en Allemagne.

DE001-2	Frais de chancellerie pour brevet (forfait)		CHF 300.00	
DE001-5	Frais de chancellerie pour un Gebrauchsmuster (forfait)		CHF 200.00	
DE060-2	Dépôt d'une demande nationale en Allemagne	€ 40.00	CHF 1'650.00	
DE060-3	Dépôt d'une demande divisionnaire, d'une continuation-in-part etc		CHF 1'650.00	
DE060-4	Entrée en phase nationale d'une demande PCT en Allemagne	€ 60.00	CHF 1'650.00	
DE060-5	Dépôt d'un Gebrauchsmuster	€ 30.00	CHF 1'100.00	
DE060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
DE060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité		CHF 250.00	
DE060-14	Taxes de revendication, par revendication depuis la 11ème	€ 20.00	CHF 60.00	
DE060-15	Taxes de revendication, par revendication depuis la 11ème, lors de l'entrée en phase nationale d'une demande PCT	€ 30.00	CHF 60.00	
DE060-22	Conversion brevet en modèle d'utilité		CHF 600.00	
DE070-1	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	

Tarpat Taxes Honoraires En régie

80 Rapport de recherche

DE080-2	Requête de recherche lors du dépôt	€ 300.00	CHF 320.00	
DE080-3	Requête de recherche après le dépôt	€ 300.00	CHF 400.00	
DE080-8	Etude et transmission du rapport de recherche			☒

120 Examen

DE120-2	Requête en examen sans recherche préalable lors du dépôt	€ 350.00	CHF 320.00	
DE120-2A	Requête en examen sans recherche préalable après le dépôt	€ 350.00	CHF 700.00	
DE120-8	Requête en examen avec recherche préalable	€ 150.00	CHF 700.00	

140 Notification

DE140-2	Traitement administratif d'une notification		CHF 250.00	
DE140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification			☒
DE140-6	Dépôt de modifications volontaires ou de modifications préliminaires		CHF 250.00	

170 Délivrance

DE170-20	Transmission du certificat de brevet/ de Gebrauchsmuster		CHF 0.00	
----------	--	--	----------	--

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

200 Recours

DE200-6	Taxe de recours	€ 200.00	CHF 1'000.00
---------	-----------------	----------	--------------

300 Transfert

DE300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet	CHF 400.00
---------	---	------------

DE300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets 2-5 (chacun)	CHF 220.00
---------	---	------------

DE300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets suivant (chacun)	CHF 50.00
---------	---	-----------

DE300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet	CHF 250.00
---------	--	------------

DE300-10	Inscription d'un changement d'adresse: demandes/brevets suivants	CHF 50.00
----------	--	-----------

DE300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	CHF 0.00
----------	-------------------------------------	----------

DE300-14	Légalisation de document	CHF 250.00
----------	--------------------------	------------

310 Prolongation de délai

DE310-2	Demande de prolongation de délai	CHF 250.00
---------	----------------------------------	------------

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

320 Taxes annuelles

DE320-21	Paiement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé		CHF 140.00	
DE320-22	Paiement d'une taxe annuelle: rappel individuel		CHF 280.00	
DE320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives		CHF 280.00	
DE320-3	Taxes annuelles 3ème année	€ 70.00		
DE320-4	Taxes annuelles 4ème année	€ 70.00		
DE320-5	Taxes annuelles 5ème année	€ 90.00		
DE320-6	Taxes annuelles 6ème année	€ 130.00		
DE320-7	Taxes annuelles années 7-20	Sur demande		

390 Divers

DE390-2	Inspection du dossier		CHF 250.00	☒
---------	-----------------------	--	------------	-------------------------------------

Brevet français

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

P&TS représenter des sociétés en France devant l'INPI grâce à des conseils habilités en interne et via une collaboration étroite avec le cabinet Twenans à Clermont-Ferrand.

FR001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 300.00	
FR001-5	Frais de chancellerie pour un Gebrauchsmuster (forfait)		CHF 200.00	
FR060-2	Dépôt d'une demande nationale en France (grande entité)	€ 26.00	CHF 1'650.00	
FR060-2A	Dépôt d'une demande nationale en France (petite entité)	€ 13.00	CHF 1'650.00	
FR060-3	Dépôt d'une demande divisionnaire, d'une continuation-in-part etc.	€ 26.00	CHF 1'650.00	
FR060-5	Dépôt d'un modèle d'utilité (grande entité)	€ 26.00	CHF 1'100.00	
FR060-5A	Dépôt d'un modèle d'utilité (petite entité)	€ 13.00	CHF 1'100.00	
FR060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
FR060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité	€ 15.00	CHF 250.00	
FR080-2	Taxe de recherche (grande entité)	€ 520.00		
FR080-2A	Taxe de recherche (petite entité)	€ 260.00		
FR060-14	Taxes de revendication, par revendication depuis la 11ème (grande entité)	€ 42.00	CHF 60.00	
FR060-14A	Taxes de revendication, par revendication depuis la 11ème (petite entité)	€ 21.00	CHF 30.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

FR070-1

Dépôt de pièces ultérieur au dépôt
ou correction de pièces déposées

€ 52.00

CHF 250.00

80

Rapport de recherche

FR080-8

Etude et transmission du rapport de
recherche



140

Notification

FR140-2

Traitement administratif d'une notifi-
cation

CHF 250.00

FR140-4

Préparation d'un projet de réponse à
une notification



170

Délivrance

FR170-2

Paie ment des taxes de délivrance, de
publication, de laying out, de sealing,
etc. (grande entité)

€ 90.00

CHF 850.00



FR170-2A

Paie ment des taxes de délivrance, de
publication, de laying out, de sealing,
etc. (petite entité)

€ 45.00

CHF 850.00



FR170-20

Transmission du certificat de brevet

CHF 0.00

200

Recours

FR200-6

Taxe de recours

€ 156.00

CHF 1'000.00



Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

300 Transfert

FR300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet	€ 26.00	CHF 400.00
FR300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets 2-5 (chacun)	€ 26.00	CHF 220.00
FR300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets suivant (chacun)	€ 26.00	CHF 50.00
FR300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet		CHF 250.00
FR300-10	Inscription d'un changement d'adresse: demandes/brevets suivants		CHF 50.00
FR300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	€ 0.00	CHF 0.00

310 Prolongation de délai

FR310-2	Demande de prolongation de délai		CHF 250.00
---------	----------------------------------	--	------------

320 Taxes annuelles

FR320-21	Paiement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé		CHF 140.00
FR320-22	Paiement d'une taxe annuelle: rappel individuel	€ 18.00	CHF 280.00
FR320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives	€ 9.00	CHF 280.00
FR320-4:20	Taxes annuelles	Sur demande	

Brevet italien

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

P&TS représente des sociétés en Italie devant l'UIBM grâce à des conseils habilités en interne.

IT001-2	Frais de chancellerie pour un brevet (forfait)		CHF 220.00	
IT001-5	Frais de chancellerie pour un modèle d'utilité (forfait)		CHF 200.00	
IT060-2	Dépôt électronique d'une demande nationale en Italie	€ 50.00	CHF 1'400.00	
IT060-3	Dépôt d'une demande divisionnaire, d'une continuation-in-part etc	€ 50.00	CHF 1'400.00	
IT060-4	Entrée en phase nationale d'une demande PCT en Italie	€ 50.00	CHF 1'400.00	
IT060-5	Dépôt électronique d'un modèle d'utilité	€ 50.00	CHF 1'100.00	
IT060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
IT060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité	€ 15.00	CHF 250.00	
IT080-6	Taxe de recherche (premier dépôt)	-		
IT080-6A	Taxe de recherche (premier dépôt, sans traduction en EN des revendications)	€ 200.00		
IT060-14	Taxes de revendication, par revendication depuis la 11ème	€ 45.00	CHF 60.00	
IT060-22	Conversion d'un brevet en modèle d'utilité		CHF 400.00	

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

IT070-1 Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées € 15.00 CHF 250.00

80 Rapport de recherche

IT080-8 Etude et transmission du rapport de recherche ☒

140 Notification

IT140-2 Traitement administratif d'une notification CHF 250.00

IT140-4 Préparation d'un projet de réponse à une notification ☒

170 Délivrance

IT170-2 Paiement des taxes de délivrance, de publication, de laying out, de sealing, etc. CHF 850.00 ☒

IT170-20 Transmission du certificat de brevet CHF 0.00

200 Recours

IT200-6 Taxe de recours € 320.00 CHF 1'000.00 ☒

Tarpat Taxes Honoraires En régie

300 Transfert

IT300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet	€ 135.00	CHF 400.00
IT300-2A	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet (dans les 9 mois après la délivrance si brevet EP)	€ 15.00	CHF 300.00
IT300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets 2-5 (chacun)	€ 50.00	CHF 250.00
IT300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets suivant (chacun)	€ 50.00	CHF 50.00
IT300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet	€ 50.00	CHF 250.00
IT300-10	Inscription d'un changement d'adresse: demandes/brevets suivants	€ 50.00	CHF 50.00
IT300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	€ 16.00	CHF 0.00

310 Prolongation de délai

FR310-2	Demande de prolongation de délai	€ 15.00	CHF 250.00
---------	----------------------------------	---------	------------

320 Taxes annuelles

IT320-21	Paiement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé		CHF 140.00
IT320-22	Paiement d'une taxe annuelle: rappel individuel	€ 18.00	CHF 280.00
IT320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives	€ 9.00	CHF 280.00
IT320-4:20	Taxes annuelles	Sur demande	

Brevet Royaume-Uni (UK)

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

P&TS est qualifiée pour représenter les déposants directement devant le UK Patent and Trademark Office.

GB001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 220.00	
GB060-2	Dépôt d'une demande nationale au Royaume-Uni	£ 90.00	CHF 1'400.00	
GB060-2	Dépôt d'une demande divisionnaire, d'une continuation-in-part etc.		CHF 1'400.00	
GB060-3	Supplément par page supplémentaire, dès la 35ème page	£ 10.00		
GB060-6	Préparation de la demande et des figures			☒
GB060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité		CHF 250.00	
GB060-14	Taxes de revendication, par revendication depuis la 25ème	£ 20.00	CHF 60.00	
GB060-22	Conversion d'un brevet EP en brevet national		CHF 400.00	
GB070-1	Dépôt de pièces ultérieure au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

80 Rapport de recherche

GB080-2	Requête de recherche lors du dépôt	£ 180	CHF 320.00
---------	------------------------------------	-------	------------

GB080-8	Etude et transmission du rapport de recherche		☒
---------	---	--	-------------------------------------

120 Examen

GB120-2	Requête en examen, lors du dépôt	£ 130	CHF 320.00
---------	----------------------------------	-------	------------

GB120-2A	Requête en examen, après le dépôt	£ 130	CHF 700.00
----------	-----------------------------------	-------	------------

140 Notification

GB140-2	Traitement administratif d'une notif.		CHF 250.00
---------	---------------------------------------	--	------------

GB140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification		☒
---------	---	--	-------------------------------------

GB140-6	Dépôt de modifications volontaires ou de modifications préliminaires		CHF 250.00
---------	--	--	------------

170 Délivrance

GB170-20	Transmission du certificat de brevet		CHF 0.00
----------	--------------------------------------	--	----------

200 Recours

GB200-6	Taxe de recours		CHF 1'000.00 ☒
---------	-----------------	--	--

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

300 Transfert

GB300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1ere demande/brevet	£ 50,00	CHF 400.00
GB300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets 2-5 (chacun)		CHF 220.00
GB300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: demandes/brevets suivant (chacun)		CHF 50.00
GB300-8	Inscription d'un changement d'adresse: première demande/brevet		CHF 250.00
GB300-10	Inscription d'un changement d'adresse: demandes/brevets suivants		CHF 50.00
GB300-12	Inscription d'un nouveau mandataire		CHF 0.00
GB300-14	Légalisation de document		CHF 250.00

310 Prolongation de délai

GB310-2	Demande de prolongation de délai	£ 135	CHF 250.00
---------	----------------------------------	-------	------------

320 Taxes annuelles

GB320-21	Paiement d'une taxe annuelle: rappel annuel groupé		CHF 140.00
GB320-22	Paiement d'une taxe annuelle: rappel individuel		CHF 280.00
GB320-24	Honoraire supplémentaire pour instructions tardives	£ 24/month	CHF 280.00
GB320-4:20	Taxes annuelles	Sur demande	

390 Divers

GB390-2	Inspection du dossier		CHF 250.00
---------	-----------------------	--	------------

Tarifs 2026

Brevets | Designs | Marques

Designs pour la Suisse

Tarpat Taxes CHF Honoraire CHF En régie

60 Dépôt

Un dépôt de l'ensemble des documents, y compris les pouvoirs, désignation des créateurs, en même temps que le design permet de réduire les frais.

MCH001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 200.00	
MCH060-2	Paiement de la taxe de base pour le premier design	CHF 200.00	CHF 860.00	
MCH060-3	Paiement de la taxe de base pour les designs suivants d'un design multiple	CHF 100.00	CHF 150.00	
MCH060-4	Paiement de la taxe de base pour 6 designs et plus	CHF 700.00	CHF 900.00	
MCH060-5	Dépôt d'une description (par description, max. 100 mots)		CHF 320.00	
MCH060-6	Rédaction d'une description			☒
MCH060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité		CHF 250.00	
MCH060-10	Préparation d'un design et des représentations			☒
MCH070-1	Dépôt de pièces ultérieure au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

100

Publication

S'il n'existe aucun motif d'irrecevabilité ou de rejet, le design est publié. Il est possible de demander un ajournement de la publication de 30 mois au maximum.

MCH 100-1	Taxes de publication, par représentation, dès la deuxième représentation	CHF 20.00	CHF 30.00
MCH 100-8	Demande d'ajournement de la publication		CHF 400.00

140

Notification

MCH140-2	Traitement administratif d'une notification	CHF 250.00	
MCH140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification	-	☒

170

Délivrance

MCH170-20	Transmission du certificat de design	-
-----------	--------------------------------------	---

300

Transfert

MCH300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1er design	CHF 400.00
MCH300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: designs 2-5, chacun	CHF 220.00
MCH300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: designs suivants, chacun	CHF 50.00

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

300 Transfert

MCH300-8	Inscription d'un changement d'adresse: premier design	CHF 250.00	
MCH300-10	Inscription d'un changement d'adresse: designs suivants	CHF 50.00	
MCH300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	-	
MCH300-14	Légalisation de document	CHF 250.00	

310 Prolongation de délai

Les délais impartis par l'Institut peuvent habituellement être prolongés sur simple requête motivée.

MCH310-2	Demande de prolongation de délai	CHF 250.00	
MCH310-4	Poursuite de la procédure	CHF 100.00	CHF 400.00

330 Renouvellement

MCH330-2	Renouvellement du premier design	CHF 200.00	CHF 700.00
MCH330-4	Renouvellement des designs suivants d'un dépôt multiple	CHF 100.00	CHF 150.00
MCH330-6	Renouvellement de 6 designs et plus	CHF 700.00	CHF 900.00
MCH330-24	Surtaxe pour renouvellement tardif	CHF 50.00	CHF 280.00

390 Divers

MCH390-2	Inspection du dossier	CHF 250.00	
----------	-----------------------	------------	--

Dessins et modèles industriels internationaux

Tarpat

Taxes CHF

Honoraire CHF

En régie

60 Dépôt

Un dépôt de l'ensemble des documents, y compris les pouvoirs, désignation des créateurs, en même temps que le design permet de réduire les frais.

MINT001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 200.00	
MINT060-2	Taxe de base pour le premier dessin ou modèle	CHF 397.00	CHF 1'100.00	
MINT060-3	Taxe de base pour les dessins et modèles suivants dans la même demande	CHF 50.00	CHF 150.00	
MINT060-5	Dépôt d'une description (par description, max. 100 mots)		CHF 320.00	
MINT060-6	Rédaction d'une description			☒
MINT060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité	selon nombre de pages	CHF 250.00	
MINT060-10	Préparation d'un dessin ou modèle et des représentations			☒
MINT070-1	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

100

Publication

S'il n'existe aucun motif d'irrecevabilité ou de rejet, le design est publié six mois après la date de l'enregistrement international, sauf si le déposant a requis la publication immédiate ou l'ajournement de la publication (max 30 mois)

MINT100-1	Taxe de publication, par représentation	CHF 17.00	CHF 30.00
MINT100-2	Taxe de publication, pour chaque page dès la deuxième page	CHF 150.00	CHF 150.00
MINT100-8	Demande d'ajournement de la publication	-	CHF 400.00
MINT100-4	Taxe supplémentaire par mot de la description au-delà du 100ème	CHF 2.00	CHF 2.00

130

Désignation

Les taxes de désignation sont perçues par le Bureau International, mais varient selon les Etats désignés.

MINT130-10	Taxes de désignation standard - premier dessin ou modèle - niveau 1 (p.ex. LI, MC, SG, TR)	CHF 42.00	CHF 250.00
MINT130-12	Taxes de désignation standard - dessin ou modèle suivant - niveau 1 (p.ex. LI, MC, SG, TR)	CHF 2.00	CHF 2.00
MINT130-14	Taxes de désignation standard - premier dessin ou modèle - niveau 2 (p.ex. BR, CH, NO, TN)	CHF 60.00	CHF 120.00
MINT130-16	Taxes de désignation standard - dessin ou modèle suivant - niveau 2 (p.ex. BR, CH, NO, TN)	CHF 20.00	CHF 20.00
MINT130-18	Taxes de désignation standard - premier dessin ou modèle - niveau 3 (p.ex. IS, KR, VN)	CHF 90.00	CHF 180.00

Tarpat		Taxes	Honoraires	En régie
MINT130-20	Taxes de désignation standard - dessin ou modèle suivant - niveau 3 (p.ex. IS, KR, VN)	CHF 50.00	CHF 50.00	
MINT130-24	Taxes de désignation pour la Communauté Européenne - par dessin ou modèle	CHF 59.00	CHF 100.00	
MINT130-23	Taxes de désignations individuelles pour KG, MD, OA, TM	selon pays	CHF 320.00	
MINT130-25	Taxes de désignation pour la Fédération de Russie - pour le 1er dessin ou modèle	CHF 107.00	CHF 320.00	
MINT130-25A	Taxes de désignation pour la Fédération de Russie - par dessin ou modèle suivant	CHF 22.00	CHF 100.00	
MINT130-26	Taxes de désignation pour Israël - par dessin ou modèle	CHF 106.00	CHF 320.00	
MINT130-42	Taxes de désignation pour le Japon - par dessin ou modèle	CHF 436.00	CHF 400.00	
MINT130-44	Taxes de désignation pour la Corée du Sud - par dessin ou modèle	CHF 162.00	CHF 320.00	
MINT130-46	Taxes de désignation pour la Chine - pour le 1er dessin ou modèle	CHF 497.00	CHF 320.00	
MINT130-22	Taxes de désignation pour OAPI - par dessin ou modèle	CHF 73.00	CHF 320.00	
MINT130-22A	Taxes de désignation pour OAPI - par dessin ou modèle suivant	CHF 37.00	CHF 100.00	
MINT130-27	Taxes de désignation pour le Mexique - pour le 1er dessin ou modèle lors du dépôt	CHF 98.00	CHF 320.00	
MINT130-27A	Taxes de désignation pour le Mexique - par dessin ou modèle suivant lors du dépôt	CHF 3.00	CHF 100.00	

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

MINT130-28	Taxes de désignation pour le Mexique - pour le 1er dessin ou modèle lors de l'enregistrement	CHF 283.00	CHF 320.00	
MINT130-28A	Taxes de désignation pour le Mexique - par dessin ou modèle suivant lors de l'enregistrement	CHF 283.00	CHF 100.00	
MINT130-29	Taxes de désignation pour le Canada - par dessin ou modèle	CHF 370.00	CHF 320.00	
MINT130-30	Taxes de désignation pour les USA (grande entité) lors du dépôt	CHF 1'150.00	CHF 400.00	
MINT130-32	Taxes de désignation pour les USA (petite entité) lors du dépôt	CHF 460.00	CHF 320.00	
MINT130-34	Taxes de désignation pour les USA (micro entité) lors du dépôt	CHF 230.00	CHF 100.00	
MINT130-36	Taxes de désignation pour les USA (grande entité) lors de l'enregistrement	CHF 1'150.00	CHF 400.00	
MINT130-38	Taxes de désignation pour les USA (petite entité) lors de l'enregistrement	CHF 430.00	CHF 320.00	
MINT130-40	Taxes de désignation pour les USA (micro entité) lors de l'enregistrement	CHF 230.00	CHF 100.00	
MINT130-42	Paiement tardif des taxes de désignation: 50% de la taxe de base	50%	CHF 400.00	

140 **Notification**

MINT140-2	Traitement administratif d'une notifi- cation		CHF 250.00	
MINT140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification		-	☒

170 **Délivrance**

MINT170-20	Transmission du certificat		-	
------------	----------------------------	--	---	--

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

300 Transfert

MINT300-2	Enregistrer une cession: 1er dessin ou modèle	CHF 144.00	CHF 400.00
MINT300-4	Enregistrer une cession: dessins ou modèles 2-5, chacun	CHF 144.00	CHF 220.00
MINT300-6	Enregistrer une cession: dessins ou modèles suivants, chacun	CHF 144.00	CHF 50.00
MINT300-8	Inscription une licence ou un changement d'adresse: premier dessin ou modèle	CHF 144.00	CHF 250.00
MINT300-10	Inscription une licence ou un changement d'adresse: dessins ou modèles suivants	CHF 72.00	CHF 50.00
MINT300-12	Inscription d'un nouveau mandataire		-
MINT300-14	Légalisation de document		CHF 250.00

310 Désignation

MINT310-2	Demande de prolongation de délai		CHF 250.00
MINT310-4	Poursuite de la procédure	CHF 200.00	CHF 400.00

330 Désignation

Des taxes de renouvellement doivent être payées tous les 5 ans pour maintenir l'enregistrement de Design en vigueur. La durée maximale de protection est de 25 ans.

MINT330-2	Taxe de base pour le renouvellement du premier dessin ou modèle	CHF 200.00	CHF 700.00
MINT330-4	Taxe de base pour le renouvellement des dessins ou modèles suivants d'un dépôt multiple	CHF 17.00	CHF 150.00

Tarpats		Taxes	Honoraires	En régie
MIN330-30	Taxe de désignation standard lors du renouvellement, 1er dessin ou modèle	CHF 21.00	CHF 25.00	
MINT330-32	Taxe de désignation standard lors du renouvellement, chaque dessin ou modèle suivant	CHF 1.00	CHF 1.00	
MINT330-34	Taxe de désignation individuelle lors du renouvellement pour CA, KG, MD, OA, RU: montant fixé par chaque Etat	selon pays	CHF 100.00	
MINT330-35	Taxe de désignation individuelle lors du renouvellement pour la Communauté Européenne - par dessin ou modèle	CHF 59.00	CHF 100.00	
MINT330-35-GB	Taxe de désignation individuelle lors du renouvellement pour la Grande-Bretagne (après BREXIT) - par dessin ou modèle	selon quinquennat	CHF 700.00	Frais nationaux en sus CHF 280.-
MINT330-36	Taxe de désignation individuelle lors du renouvellement pour le Japon - par dessin ou modèle	CHF 493.00	CHF 320.00	
MINT330-37	Taxe de désignation individuelle lors du renouvellement pour la Corée du Sud - par dessin ou modèle - 1er renouvellement	CHF 260.00	CHF 320.00	
MINT330-40	Pas de renouvellement aux USA: validité d'un enregistrement de Design 15 ans.		-	
MINT330-24	Surtaxe pour renouvellement tardif	50%	CHF 250.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

390

Divers

MINT390-2	Inspection du dossier		CHF 250.00
MINT390-70	Obtention d'une copie certifiée de la demande (document de priorité), jusqu'à 5 pages	CHF 46.00	
MINT390-72	Obtention d'une copie certifiée de la demande (document de priorité), chaque page suivante	CHF 2.00	
MINT390-74	Fourniture d'une photographie d'un spécimen déposé	CHF 57.00	CHF 400.00

Dessins ou modèles communautaire enregistré

Tarpat

Taxes CHF

Honoraire CHF

En régie

60 Dépôt

Un dépôt de l'ensemble des documents, y compris les pouvoirs, désignation des créateurs, en même temps que le design permet de réduire les frais.

MEU001-2	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 200.00	
MEU060-2	Taxe de base pour le premier design	€ 350.00	CHF 1'100.00	
MEU060-3	Taxe de base pour les designs suivants d'un design multiple : du 2ème au 10ème, par design	€ 125.00	CHF 100.00	
MEU060-4	Taxe de base pour les designs suivants d'un design multiple : dès le 11ème, par Design	€ 125.00	CHF 100.00	
MEU060-5	Dépôt d'une description (par description, max. 100 mots)		CHF 320.00	
MEU060-6	Rédaction d'une description			☒
MEU060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité		CHF 250.00	
MEU060-10	Préparation d'un design et des représentations			☒
MEU070-1	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 250.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

100

Publication

S'il n'existe aucun motif d'irrecevabilité ou de rejet, le design est publiée, sauf si le déposant a requis l'ajournement de la publication.

MEU100-8	Demande d'ajournement de la publication pour le premier design	€ 40.00	CHF 400.00
MEU100-8	Demande d'ajournement de la publication pour les designs suivants d'un design multiple : du 2ème au 10ème, par Design	€ 20.00	
MEU100-8	Demande d'ajournement de la publication pour les designs suivants d'un design multiple : dès le 11ème, par Design	€ 20.00	

140

Notification

MEU140-2	Traitement administratif d'une notification	CHF 250.00	
MEU140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification	-	☒

170

Délivrance

MEU170-20	Transmission du certificat de design	-
-----------	--------------------------------------	---

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

300

Transfert

MEU300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1er design	€ 200.00	CHF 400.00	
MEU300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: designs 2-5, chacun	€ 200.00	CHF 220.00	
MEU300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: designs suivants, chacun	€ 200.00	CHF 50.00	
MEU300-8	Inscription d'un changement d'adresse: premier design	€ 200.00	CHF 250.00	
MEU300-10	Inscription d'un changement d'adresse: designs suivants	€ 200.00	CHF 50.00	
MEU300-12	Inscription d'un nouveau mandataire		-	
MEU300-14	Légalisation de document		CHF 250.00	

310

Prolongation de délai

MEU310-2	Demande de prolongation de délai		CHF 250.00	
----------	----------------------------------	--	------------	--

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

330

Renouvellement

Des taxes de renouvellement doivent être payées tous les 5 ans pour maintenir l'enregistrement de Design en vigueur. La durée maximale de protection est de 25 ans.

MEU330-2	Renouvellement pour la 1ère période (6-10)	€ 150.00	CHF 700.00
MEU330-4	Renouvellement pour la 2ème période (11-15)	€ 250.00	CHF 700.00
MEU330-6	Renouvellement pour la 3ème période (16-20)	€ 400.00	CHF 700.00
MEU330-8	Renouvellement pour la 4ème période (21-25)	€ 700.00	CHF 700.00
MEU330-4	Renouvellement des dessins ou modèles suivants d'un dépôt multiple	taxe relative à la période	CHF 120.00
MEU330-24	Surtaxe pour renouvellement tardif : 25%	25%	CHF 280.00

390

Divers

MEU390-2	Inspection du dossier	CHF 30.00	CHF 250.00
----------	-----------------------	-----------	------------

Dessins ou modèles nationaux hors de la Suisse

Tarpat

Honoraire

En régie

60 Dépôt

La qualité et le choix des dessins ou des photos déposés est essentielle pour s'assurer une bonne protection dans chaque Etat; les exigences diffèrent selon les pays.

MNAT001-2	Frais de chancellerie (forfait)	CHF 200.00	
MNAT060-2	Paiement de la taxe de base pour le premier dessin ou modèle	CHF 1'100.00	
MNAT060-3	Paiement de la taxe de base pour les dessins ou modèles suivants d'un dessin ou modèle multiple	CHF 150.00	
MNAT060-5	Dépôt d'une description	CHF 320.00	
MNAT060-6	Rédaction d'une description		☒
MNAT060-8	Commande et dépôt d'un document de priorité	CHF 250.00	
MNAT060-10	Préparation d'un dessin ou modèle et des représentations		☒
MNAT070-1	Dépôt de pièces ultérieure au dépôt ou correction de pièces déposées	CHF 250.00	

Tarpat

Honoraires

En régie

100

Publication

S'il n'existe aucun motif d'irrecevabilité ou de rejet, le design est publiée, sauf si le déposant a requis l'ajournement de la publication.

MNAT100-1	Païement des taxes de publication	CHF 250.00
MNAT100-2	Taxes de publication, par représentation, dès la deuxième représentation	CHF 30.00
MNAT100-8	Demande d'ajournement de la publication	CHF 400.00

140

Notification

MNAT140-2	Traitement administratif d'une notification	CHF 250.00	
MNAT140-4	Préparation d'un projet de réponse à une notification	-	☒

170

Délivrance

MNAT170-2	Païement des taxes d'enregistrement	CHF 700.00
MNAT170-20	Transmission du certificat	-

300

Transfert

MNAT300-2	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: 1er dessin ou modèle	CHF 400.00
MNAT300-4	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: dessins ou modèles 2-5, chacun	CHF 220.00

Tarpat

Honoraires

En régie

MNAT300-6	Enregistrer une cession, une licence ou un changement de nom: dessins ou modèles suivants, chacun	CHF 50.00
MNAT300-8	Inscription d'un changement d'adresse: premier dessin ou modèle	CHF 250.00
MNAT300-10	Inscription d'un changement d'adresse: dessins ou modèles suivants	CHF 50.00
MNAT300-12	Inscription d'un nouveau mandataire	-
MNAT300-14	Légalisation de document	CHF 250.00

310 Prolongation de délai

MNAT310-2	Demande de prolongation de délai	CHF 250.00
MNAT310-4	Poursuite de la procédure	CHF 400.00

330 Renouvellement

Des taxes de renouvellement doivent être payées régulièrement pour maintenir l'enregistrement en vigueur.

MNAT330-2	Renouvellement du premier dessin ou modèle	CHF 700.00
MNAT330-4	Renouvellement des dessins ou modèles suivants d'un dépôt multiple	CHF 150.00
MNAT330-24	Surtaxe pour renouvellement tardif	CHF 280.00

390 Divers

MNAT390-2	Inspection du dossier	CHF 150.00
-----------	-----------------------	------------

Tarifs 2026

Brevets | Designs | Marques

Marque Suisse

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

60 Dépôt

Frais de chancellerie facturés de manière forfaitaire lors du dépôt. Les demandes d'enregistrement de marque en Suisse peuvent être déposées en français, allemand ou italien.

TMCH001-02	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 100.00	
TMCH060-01	Préparation et vérification des documents de dépôt y compris rédaction et traduction éventuelle de la liste des produits/services			☒
TMCH060-02	Préparation de la demande et dépôt d'une marque suisse (jusqu'à 3 classes)	CHF 350.00	CHF 840.00	
TMCH060-03	- Honoraire réduit pour le dépôt simultané d'une marque suisse supplémentaire avec le même libellé	CHF 350.00	CHF 740.00	
TMCH060-06	Revendication d'une classe additionnelle (dès 4ème classe)	CHF 100.00	CHF 230.00	
TMCH060-08	Revendication de priorité		CHF 120.00	
TMCH060-10	Requête d'examen accéléré	CHF 400.00	CHF 230.00	
TMCH070-01	Dépôt de pièces ultérieure au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 230.00	
TMCH070-08	Dépôt d'un document de priorité		CHF 230.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

120

Examen

Les demandes d'enregistrement de marque en Suisse sont soumises à un examen quant à la forme, ainsi qu'à un examen matériel (notamment appartenance au domaine public, signes propres à induire en erreur). L'existence de marques antérieures n'est pas examinée d'office.

TMCH120-02	Traitement administratif d'une notification		CHF 230.00	
TMCH120-03	Evaluation et transmission d'une notification			☒
TMCH120-04	Préparation et dépôt d'une réponse à une notification			☒
TMCH120-08	Demande d'une prolongation de délai		CHF 230.00	
TMCH120-10	Remplacement d'une demande en cours par une nouvelle marque			☒
TMCH120-12	Retrait d'une demande de marque		CHF 150.00	
TMCH120-14	Continuation de la procédure suite au non-respect d'un délai	CHF 100.00	CHF 230.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

190

Opposition

Le titulaire d'une marque antérieure peut former opposition contre un nouvel enregistrement.

TMCH190-02	Traitement administratif d'une opposition	CHF 350.00	
TMCH190-03	Préparation et dépôt opposition	CHF 800.00	☒
TMCH190-04	Préparation et dépôt d'une réponse à une opposition		☒
TMCH190-05	Préparation et dépôt d'une réplique à une opposition		☒
TMCH190-06	Préparation et dépôt d'une duplique à une opposition		☒
TMCH190-08	Demande d'une prolongation de délai	CHF 230.00	
TMCH190-10	Suspension de la procédure d'opposition	CHF 230.00	

Procédure d'annulation

Toute personne peut déposer une demande de radiation d'une marque pour défaut d'usage.

Traitement administratif d'une demande de radiation	CHF 350.00	
Préparation et dépôt d'une demande de radiation	CHF 800.00	☒
Préparation et dépôt d'une réponse à une demande de radiation		☒
Préparation et dépôt d'une réplique dans une procédure de radiation		☒
Préparation et dépôt d'une duplique dans une procédure de radiation		☒
Demande d'une prolongation de délai	CHF 230.00	
Suspension de la procédure de radiation	CHF 300.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

330 Renouvellement

TMCH330-02	Prolongation d'une marque suisse	CHF 550.00	CHF 500.00
TMCH330-24	Prolongation tardive (délai de grace de 6 mois): supplément	CHF 50.00	CHF 200.00

300 Transfert

Il est généralement recommandé de faire inscrire au registre des modifications concernant le titulaire de la marque.

TMCH300-02	Demande d'inscription d'une cession de marque	CHF 350.00
TMCH300-02+	- pour chaque marque supplémentaire	CHF 50.00
TMCH300-04	Demande d'inscription d'un changement de nom/adresse	CHF 350.00
TMCH300-04+	- pour chaque marque supplémentaire	CHF 50.00
TMCH300-06	Demande d'inscription d'une licence	CHF 350.00
TMCH300-06+	- pour chaque marque supplémentaire	CHF 50.00

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

390

Miscellaneous

TMCH390-22	Fourniture d'un document de priorité	CHF 200.00	
TMCH390-22+	- pour chaque document de priorité supplémentaire	CHF 50.00	
TMCH390-24	Fourniture d'un extrait du registre des marques	CHF 200.00	
TMCH390-24+	- pour chaque extrait de registre supplémentaire	CHF 50.00	
TMCH390-16	Dépôt d'une demande de radiation ou de radiation partielle d'une marque	CHF 150.00	
TMCH390-18	Modification d'une demande d'enregistrement		☒
TMCH390-12	Reprise de mandat d'une demande d'enregistrement ou d'une marque enregistrée	Gratuit	
TMWO390-13	Reprise du mandat de la partie suisse d'une marque internationale	CHF 350.00	
TMWO390-14	Evaluation d'un refus de protection en Suisse		☒
TMWO390-15	Préparation et dépôt d'une réponse à un refus de protection en Suisse		☒

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

200

Recours : marque suisse et partie suisse de marque internationale

Les décisions de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif Fédéral, dans un délai de 30 jours.

TMCH200-02	Traitement administratif d'un recours (avance de frais)	CHF 300.00	
TMCH200-03	Préparation et dépôt d'un recours		☒
TMCH200-04	Préparation et dépôt d'une réponse à un recours		☒

Marque de l'Union Européenne

Tarpat Taxes Honoraires En régie

60 Dépôt

Frais de chancellerie facturés de manière forfaitaire lors du dépôt. Les demandes d'enregistrement de marques de l'Union européenne peuvent être déposées dans n'importe quelle langue nationale d'un pays européen.

TMEU001-02	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 200.00	
TMEU060-01	Préparation et vérification des documents de dépôt y compris rédaction et traduction éventuelle de la liste des produits/services		En régie	☒
TMEU060-02	Préparation de la demande et dépôt d'une marque de l'U.E. (1ère classe)	€ 850.00	CHF 1'300.00	
TMEU060-03	- honoraire réduit pour le dépôt simultané d'une marque supplémentaire avec le même libellé	€ 850.00	CHF 1'100.00	
TMEU060-05	Préparation de la demande et dépôt d'une marque de l'U.E. (2 classes)	€ 900.00	CHF 1'400.00	
TMEU060-06	Revendication d'une classe additionnelle (dès 3ème classe)	€ 150.00	CHF 230.00	
TMEU060-08	Revendication de priorité		CHF 120.00	
TMEU070-01	Dépôt de pièces ultérieures au dépôt ou correction de pièces déposées		CHF 230.00	
TMEU070-08	Dépôt d'un document de priorité		CHF 230.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

120

Examination

Les demandes d'enregistrement de marques de l'Union européenne sont soumises à un examen quant à la forme, ainsi qu'à un examen matériel (notamment appartenance au domaine public, signes propres à induire en erreur). L'existence de marques antérieures n'est pas examinée d'office.

TMEU120-02	Traitement administratif d'une notification		CHF 230.00	
TMEU120-03	Evaluation et transmission d'une notification			☒
TMEU120-04	Préparation et dépôt d'une réponse à une notification			☒
TMEU120-08	Demande d'une prolongation de délai		CHF 230.00	
TMEU120-12	Retrait d'une demande de marque		CHF 150.00	
TMEU120-14	Continuation de la procédure suite au non-respect d'un délai	CHF 400.00	CHF 230.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

330 Renouvellement

TMEU330-02	Prolongation d'une marque de l'U.E. (1 classe)	€ 850.00	CHF 850.00
TMEU330-05	Prolongation d'une marque de l'U.E. (2 classes)	€ 900.00	CHF 950.00
TMEU330-06	- pour chaque classe additionnelle (dès 3ème classe)	€ 150.00	CHF 150.00
TMEU330-24	Prolongation tardive (délai de grace de 6 mois): supplément	surtaxe de 25%	CHF 230.00

300 Transfert

TMEU300-02	Demande d'inscription d'une cession de marque	€ 200.00	CHF 350.00
TMEU300-02+	- pour chaque marque supplémentaire	€ 200.00	CHF 50.00
TMEU300-04	Demande d'inscription d'un changement de nom/adresse	€ 200.00	CHF 350.00
TMEU300-04+	- pour chaque marque supplémentaire	€ 200.00	CHF 50.00
TMEU300-06	Demande d'inscription d'une licence	€ 200.00	CHF 350.00
TMEU300-06+	- pour chaque marque supplémen- taire	€ 200.00	CHF 50.00

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

390 Miscellaneous

Il est généralement recommandé de faire inscrire au registre des modifications concernant le titulaire de la marque.

TMEU390-22	Fourniture d'un document de priorité	€ 30.00	CHF 200.00	
TMEU390-22+	- pour chaque document de priorité supplémentaire	€ 30.00	CHF 50.00	
TMEU390-24	Fourniture d'un extrait du registre des marques	€ 30.00	CHF 200.00	
TMEU390-24+	- pour chaque extrait de registre supplémentaire	€ 30.00	CHF 50.00	
TMEU390-16	Dépôt d'une demande de radiation ou de radiation partielle d'une marque	€ 200.00	CHF 150.00	
TMEU390-18	Modification d'une demande d'enregistrement	€ 200.00	en régie	☒
TMEU390-12	Reprise de mandat d'une demande d'enregistrement ou d'une marque enregistrée		gratuit	

Marque internationale

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

60 Dépôt

Frais de chancellerie facturés de manière forfaitaire lors du dépôt. Les demandes d'enregistrement de marques de l'Union européenne peuvent être déposées dans n'importe quelle langue nationale d'un pays européen.

TMWO001-02	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 200.00
TMWO060-02	Préparation de la demande et dépôt d'une marque internationale	CHF 753.00	CHF 900.00
TMWO060-03	- honoraire réduit pour le dépôt simultané d'une marque supplémentaire avec le même libellé	CHF 753.00	CHF 800.00
TMWO060-02c	Préparation de la demande et dépôt d'une marque internationale en couleur (jusqu'à 3 classes)	CHF 1'003.00	CHF 900.00
TMWO060-03c	- honoraire réduit pour le dépôt simultané d'une marque supplémentaire en couleur avec le même libellé	CHF 1'003.00	CHF 800.00
TMWO060-06	Revendication d'une classe additionnelle (dès 4ème classe)	CHF 100.00	CHF 230.00
TMWO060-04s	Paiement des taxes étatiques par pays (sans taxes individuelles)	CHF 100.00	CHF 230.00
TMWO060-04a	Paiement des taxes étatiques par pays (avec taxes individuelles)	selon pays	selon pays
TMWO060-08	Revendication de la priorité		CHF 120.00
TMWO060-09	Revendication de l'ancienneté		CHF 230.00
TMWO070-01	Dépôt ultérieur de documents ou correction de pièces déposées		CHF 230.00

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

120

Examination

Les demandes d'enregistrement de marques de l'Union européenne sont soumises à un examen quant à la forme, ainsi qu'à un examen matériel (notamment appartenance au domaine public, signes propres à induire en erreur). L'existence de marques antérieures n'est pas examinée d'office.

TMWO120-02	Traitement administratif d'une notification de refus provisoire	CHF 230.00	
TMWO120-03	Evaluation et transmission d'une notification de refus provisoire		☒
TMWO120-04	Préparation et dépôt d'une réponse à une notification		☒
TMWO120-08	Demande d'une prolongation de délai	CHF 230.00	

60

Désignation postérieure

TMWO060-12	Désignation postérieure: taxe de base	CHF 300.00	CHF 300.00
TMWO060-14s	Paiement des taxes étatiques par pays (sans taxes individuelles)	CHF 100.00	CHF 230.00
TMWO060-14a	Paiement des taxes étatiques par pays (avec taxes individuelles)	selon pays	selon pays

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

330 Renouvellement

TMWO330-02	Prolongation d'une marque internationale	CHF 653.00	CHF 700.00
TMWO330-06	Paielement d'une classe additionnelle (dès 4ème classe)	CHF 100.00	CHF 100.00
TMWO330-04s	Paielement des taxes étatiques par pays (sans taxes individuelles)	CHF 100.00	CHF 100.00
TMWO330-04a	Paielement des taxes étatiques par pays (avec taxes individuelles)	selon pays	CHF 150.00
TMWO330-24	Prolongation tardive (délai de grace de 6 mois):supplément	surtaxe de 50%	CHF 230.00

300 Transfert

TMWO300-02	Demande d'inscription d'une cession de marque	CHF 177.00	CHF 350.00
TMWO300-02+	- pour chaque marque supplémentaire	CHF 177.00	CHF 50.00
TMWO300-04	Demande d'inscription d'un changement de nom/adresse	CHF 150.00	CHF 350.00
TMWO300-04+	- pour chaque marque supplémentaire		CHF 50.00
TMWO300-06	Demande d'inscription d'une licence	CHF 177.00	CHF 350.00
TMWO300-06+	- pour chaque marque supplémentaire	CHF 177.00	CHF 50.00

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

390

Divers

TMWO390-16	Dépôt d'une demande de radiation ou de radiation partielle d'une marque		CHF 150.00	
TMWO390-18	Limitation de la liste des produits/services	CHF 177.00	CHF 230.00	
TMWO390-20	Procédure d'enregistrement: Dépôt d'une déclaration quant à l'utilisation d'une marque (Canada, USA, Philippines, Cambodge...)	selon pays	CHF 400.00	
TMWO390-21	Procédure de maintenance : Dépôt d'une déclaration quant à l'utilisation d'une marque au Mexique	selon pays	CHF 400.00	
TMWO390-21	Procédure de maintenance : Dépôt d'une déclaration quant à l'utilisation d'une marque (USA, Philippines, Cambodge ...)	selon pays	CHF 800.00	
TMWO390-12	Reprise de mandat d'une demande d'enregistrement ou d'une marque enregistrée		gratuit	
TMWO390-24	Fourniture d'un extrait certifié détaillé du registre des marques (jusqu'à 3 pages)	CHF 155.00	CHF 200.00	
TMWO390-24+	- pour chaque page supplémentaire	CHF 10.00		
TMWO390-26	Fourniture d'un extrait certifié simple du registre des marques (jusqu'à 3 pages)	CHF 77.00	CHF 200.00	
TMWO390-26+	- pour chaque page supplémentaire	CHF 2.00		
TMWO390-28	Obtention d'un renseignement officiel (par écrit)	CHF 77.00	en régie	☒
TMWO390-29	Obtention d'un renseignement officiel (par oral)	CHF 27.00	en régie	☒
TMWO390-29	Fourniture d'une confirmation d'enregistrement officielle	CHF 0.00	CHF 230.00	

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

390

Divers

TMWO390-13	Reprise du mandat de la partie suisse d'une marque internationale	CHF 350.00
------------	---	------------

TMWO390-14	Evaluation d'un refus de protection en Suisse	☒
------------	---	-------------------------------------

TMWO390-15	Préparation et dépôt d'une réponse à un refus de protection en Suisse	☒
------------	---	-------------------------------------

200

Recours

Recours contre une décision concernant la partie suisse d'un enregistrement international.

TMCH200-02	Traitement administratif (avance de frais)	CHF 300.00
------------	--	------------

TMCH200-03	Préparation et dépôt d'un recours	☒
------------	-----------------------------------	-------------------------------------

TMCH200-04	Préparation et dépôt d'une réponse à un recours	☒
------------	---	-------------------------------------

Marque nationale hors de la Suisse

Tarpat Taxes Honoraires En régie

60 Dépôt

TMNA001-02	Frais de chancellerie (forfait)		CHF 200.00	
TMNA060-01	Préparation et vérification des documents de dépôt y compris rédaction et traduction éventuelle de la liste des produits/services			☒
TMNA060-02	Préparation de la demande et dépôt d'une marque nationale	selon pays	CHF 950.00	
TMNA060-06	- pour chaque classe supplémentaire dans le même dépôt	selon pays	CHF 230.00	
TMNA060-03	- honoraire réduit pour le dépôt simultané de la même marque dans une autre classe	selon pays	CHF 450.00	
TMNA060-08	Revendication de la priorité	selon pays	CHF 120.00	
TMNA070-01	Dépôt de pièces ultérieur au dépôt ou correction de pièces déposées	selon pays	CHF 230.00	
TMNA070-08	Dépôt d'un document de priorité	selon pays	CHF 230.00	

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

120 Examen

TMNA120-02 Traitement administratif d'une notification selon pays CHF 230.00

TMNA120-03 Evaluation et transmission d'une notification ☒

TMNA120-04 Préparation et dépôt d'une réponse à une notification selon pays ☒

TMNA120-08 Demande d'une prolongation de délai selon pays CHF 230.00

100 Publication

TMNA100-02 Paiement des taxes de publication selon pays CHF 300.00

170 Délivrance

TMNA170-02 Paiement des taxes d'enregistrement selon pays CHF 300.00

190 Opposition

TMNA190-02 Traitement administratif d'une opposition CHF 350.00

TMNA190-03 Préparation et dépôt d'une opposition selon pays ☒

TMNA190-04 Préparation et dépôt d'une réponse à une opposition selon pays ☒

TMNA190-08 Demande d'une prolongation de délai selon pays CHF 230.00

Tarpat **Taxes** **Honoraires** **En régie**

330 Renouvellement

TMNA330-02	Prolongation d'une marque	selon pays	CHF 850.00
	-honoraires réduit pour le renouvellement simultané de la même marque dans une autre classe	selon pays	CHF 100.00
	Prolongation d'une marque au Royaume-Uni	selon classes	CHF 700.00
TMNA330-24	Prolongation tardive (délai de grace de 6 mois): supplément	selon pays	CHF 230.00

300 Transfert

TMNA300-02	Demande d'inscription d'une cession de marque	selon pays	CHF 500.00
TMNA300-02+	- pour chaque marque supplémentaire	selon pays	CHF 50.00
TMNA300-04	Demande d'inscription d'un changement de nom/adresse	selon pays	CHF 350.00
TMNA300-04+	- pour chaque marque supplémentaire	selon pays	CHF 50.00
TMNA300-06	Demande d'inscription d'une licence	selon pays	CHF 350.00
TMNA300-06+	- pour chaque marque supplémentaire	selon pays	CHF 50.00

Tarpat

Taxes

Honoraires

En régie

390

Divers

TMNA390-16	Dépôt d'une demande de radiation ou de radiation partielle d'une marque	selon pays	CHF 150.00
TMNA390-12	Reprise de mandat d'une demande d'enregistrement ou d'une marque enregistrée	selon pays	gratuit
TMNA390-20	Procédure d'enregistrement : Dépôt d'une déclaration quant à l'utilisation d'une marque (Canada, USA, Philippines, Cambodge...)	selon pays	CHF 400.00
TMNA390-21	Procédure de maintenance : Dépôt d'une déclaration quant à l'utilisation d'une marque (Canada, USA, Philippines, Cambodge...)	selon pays	CHF 800.00
TMNA390-22	Fourniture d'un document de priorité suisse	selon pays	CHF 200.00
TMNA390-22+	- pour chaque document de priorité supplémentaire	selon pays	CHF 50.00
TMNA390-24	Fourniture d'un extrait du registre des marques suisse	selon pays	CHF 200.00
TMNA390-24+	- pour chaque extrait de registre supplémentaire	selon pays	CHF 50.00